

Annexe au rapport annuel 2022

Le travail de politique professionnelle et en matière de formation occupe un rôle central dans notre association. La participation à des procédures de consultation sur des projets ou des modifications de loi en fait partie. Le groupe de travail Pratique avancée se préoccupe également de thèmes de politique professionnelle et en matière de formation.

Nous souhaitons vous donner ci-dessous quelques informations supplémentaires sur des sujets qui ont été traités l'année dernière et qui ne figurent dans le rapport annuel que sous forme de mots-clés.

Mot-clé: prévention en matière de santé

L'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) écrit sur son site : « La santé, la maladie et la qualité de vie sont des aspects décisifs d'une fin de vie digne. Une approche anticipée des différentes options thérapeutiques et de la mort est une condition préalable essentielle à la promotion de l'autodétermination. Un groupe de travail national co-dirigé par l'OFSP et l'ASSM a pour objectif d'améliorer les conditions cadres et les standards de qualité en Suisse. »

L'ASE salue ce projet de l'ASSM en lien avec la prévention et s'engage pour que l'ergothérapie obtienne dans ce processus sa place interprofessionnelle, étant donné qu'elle apporte de nombreuses compétences. Au centre se trouve le projet de soins anticipés en cas de maladie grave ou de fragilité croissante, ou en raison d'une situation subite d'incapacité de discernement (p. ex. suite à un accident).

[En savoir plus sur le projet de soins anticipés](#)

Mot-clé: freiner la hausse des coûts

Dans sa prise de position sur le 1^{er} volet de mesures visant à freiner les coûts, l'ASE a placé au centre de ses préoccupations la collecte de données. D'un point de vue associatif, elle est problématique car elle ne prend que trop peu en considération le fait que les données des patient·e·s sont des données sensibles.

En outre, l'ASE critique le fait que, suite à ces adaptations proposées, seuls les projets d'associations disposant de moyens financiers importants pourront être mis en œuvre. Les projets pilotes novateurs de la part d'acteurs importants dans le domaine de la santé mais pauvres en ressources financières ne seront pas soutenus financièrement. Une base de soins axée sur les coûts (forfaits proposés) n'entraîne jamais d'amélioration de la qualité des soins ; sur ce point, l'ASE met en garde contre le risque d'un manque ou d'une insuffisance de soins.

La prise de position a été élaborée en collaboration avec la FSAS.

Mot-clé: projet « Health2040 »

L'ASE soutient deux votes de politique professionnelle de la Plateforme Interprofessionnalité (P. IP). La P. IP. regrette vivement dans sa prise de position sur l'enquête « Health2040 » que cette étude à l'échelle nationale n'ait pas inclus l'ensemble des soins de santé primaires. Il y manque, outre les ergothérapeutes, les chiropraticien·ne·s, les diététicien·ne·s et les logopédistes ainsi que les professions de médecine complémentaire.

La P. IP a émis, avec le soutien de l'ASE, une prise de position **pour l'approbation de l'initiative populaire des enfants sans tabac**.

Mot-clé: Pratique avancée

Les réflexions et discussions autour de la pratique avancée (PA) ont constitué une grande part du travail de politique professionnelle et en matière de formation en 2022. La PA prend peu à peu de l'ampleur au niveau national et interprofessionnel. En effet, elle n'est plus simplement abordée au sein des associations professionnelles mais de plus en plus dans les hautes écoles spécialisées et quelques fois en politique, avec une fonction complémentaire en matière de soins de santé.

Le groupe de travail PA en ergothérapie salue et observe ces évolutions, et évalue régulièrement les contenus pour lesquels l'ergothérapie s'engage et à quel niveau elle se positionne.